

# Longecourt'Mag14

Printemps 2021

## Longecourt pour vous et avec vous



#### Dans ce numéro

| Le mot du Maire et les comités consultatifs                 | page 2         |
|---|----------------|
| Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)                       | page 3         |
| Sécurisation du village                                     | pages 4 à 6    |
| L'Etang Fontaine  | page 7         |
| Civisme manquant, citoyen manqué                            | pages 8 et 9   |
| Participation citoyenne : « devenir acteur de la sécurité » | page 10        |
| Le SMICTOM  | page 11        |
| Les professions libérales et les artisans                   | page 12        |
| Les commerces   | page 13        |
| Solidarité/Social   | page 14        |
| Les informations pratiques                                  | pages 15 à 17  |
| Jumelage  | pages 18 et 19 |
| Les associations  | pages 20 à 23  |
| Elections départementales et regionales                     | page 24        |
|   |                |

#### Mot du Maire

Mesdames et Messieurs, chers Longecourois,

L'année 2021 est bien avancée. La crise sanitaire liée à la COVID 19 bouleverse nos habitudes et notre quotidien à tous et ne nous permet pas d'organiser des rassemblements ni même de réunions afin de communiquer sur les actions que nous souhaitons mettre en place.

Ce **Longecourt' Mag** doit être un moyen de communication important pour compenser la distanciation physique entre la Commune et les habitants de notre village.

« LONGECOURT POUR VOUS ET AVEC VOUS », afin de respecter notre engagement de campagne, nous vous proposons dans ce magazine un exercice de démocratie participative, pour recueillir vos avis sur des sujets d'actualité pour notre village ; alors n'hésitez pas à nous donner vos avis.

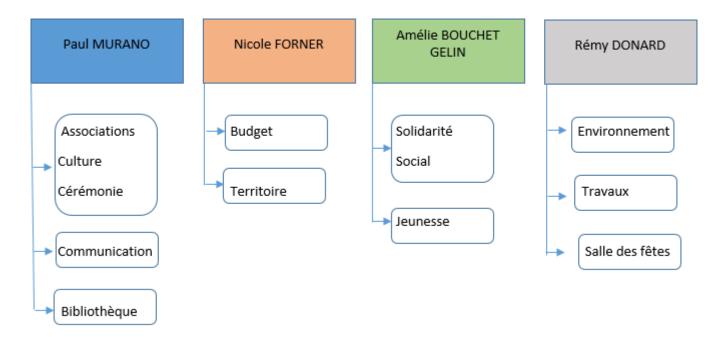
Un sujet important de ce mandat est la rénovation de la salle des fêtes « La Cerisaie ». Nous vous tiendrons régulièrement informés de son avancée. Ce projet est d'une grande ampleur et doit être mûrement réfléchi. Le Conseil a décidé d'une enveloppe d'un maximum de 900 000 € TTC afin de gérer au mieux le budget de la Commune, sans augmentation de la pression fiscale. Des subventions ont bien entendu été demandées.

Les travaux devraient commencer au cours de cet automne et dureront presque une année.

D'autres projets sont également en réflexion. J'espère pouvoir les évoquer avec vous dans les prochaines semaines lorsque nous pourrons organiser des réunions publiques.

Pour rappel, l'application « Panneau Pocket » compte déjà plus de 444 abonnés, ce qui représente 78% des foyers. C'est un moyen de communication rapide et simple qui permet à la commune de transmettre des informations pratiques et importantes. Alors n'hésitez pas à la télécharger. A très bientôt.

#### Éric DE LAMARLIERE



## **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)**

Le CMJ est un projet éducatif citoyen et c'est une volonté de la commune.



Il permet aux jeunes élus de :

- être acteurs dans la commune en découvrant les droits et devoirs du citoyen, en réalisant des projets utiles au plus grand nombre (solidarité, environnement, culture...)
- apprendre la démocratie et trouver leur place de citoyen en leur donnant la parole
- recueillir les idées des autres enfants de la commune et participer à améliorer la vie de tous
- découvrir et comprendre le fonctionnement de la commune, et comment sont prises les décisions pour bien vivre ensemble.

C'est une instance de rencontres, d'échanges, de discussions, d'expression et de réflexion, où les jeunes élus peuvent faire des propositions et mener des actions concrètes. Les jeunes s'y réunissent pour débattre sur leurs idées et réaliser ensemble des projets au

service de tous les habitants.

A Longecourt En Plaine, le CMJ accueille les jeunes de 9 à 15 ans. Il est en place pour 2 ans et se renouvelle en fonction des demandes. Le Maire est actuellement Simon DESSENDRE et les conseillers sont Charlotte BELLOT, Thomas COULON, Mélissa GOUPILLON, Marilou ODILLE et Louis PLANCHARD (absent sur la photo).



Le CMJ réfléchit sur des sujets qui l'intéressent, donne son avis et réalise des projets.

Voici quelques exemples: terrain de sports, événements festifs, journée de la propreté, actions intergénérationnelles, concours de dessins, peintures, journée solidarité Resto du cœur, journée rencontres avec d'autres jeunes élus sur le territoire, participation aux événements communaux...

Actuellement, le projet en cours d'élaboration est la création d'un terrain de cross qui sera situé à la suite du terrain de foot.

Des arbres sur l'aire de jeux derrière la Mairie ont été plantés suite à une suggestion de nos jeunes.

## Sécurisation du village

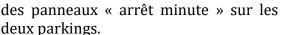
La commune de Longecourt en Plaine s'est attelée à un vaste projet de sécurisation du village, au vu du flux de voitures qui traversent la commune à des vitesses bien souvent excessives. L'intitulé de notre liste est « Longecourt pour vous et avec vous ». Ainsi nous vous proposons dans le cadre de la démocratie participative un sondage sur les moyens utilisés pour la sécurisation de notre village.

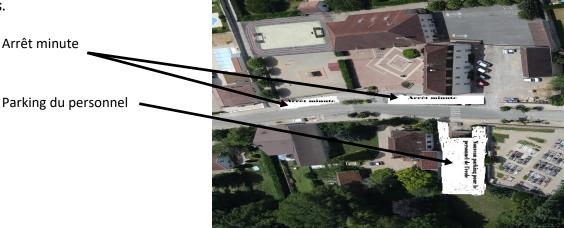
#### Pour aménager les abords de l'école :

L'enjeu principal reste le flux des usagers, notamment pendant les périodes d'affluence. Les abords de l'école sont congestionnés matin, midi et soir, aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

Cette situation s'explique notamment que, par facilité, les parents déposent les enfants soit directement sur la voie soit en utilisant au hasard de leur disponibilité, des places de stationnement perpendiculaires à la chaussée. Pour améliorer la situation, un nouveau parking réservé au personnel du groupe scolaire Henri Vincenot a été aménagé.

Afin que les places de parking soient bien utilisables pour la dépose des élèves, il sera installé





## Pour sécuriser les entrées du village :

Aménagement proposé sur la D 25

En arrivant de Tarsul, rue Sainte-Marguerite, le panneau Longecourt en Plaine est implanté conformément au Code de la route à 50 mètres du front bâti.

Afin de mieux marquer cette entrée, des bordures, des bandes colorées ou rugueuses, des passages surélevés, du mobilier urbain ou de la végétation peuvent être mis en place pour créer un effet d'entonnoir et pour ralentir les véhicules.

Le cheminement qui mène à la gare pourrait également être sécurisé et valorisé.



#### Aménagement proposé sur la D 968:

Le positionnement des panneaux interroge. Ils sont implantés en zone urbanisée, à l'entrée et à la sortie du village côté Aiserey.

Deux propositions vous sont faites par le biais du sondage.



1) Le Conseil Départemental de la Cote-d'Or a proposé le déplacement de ces panneaux comme indiqué ci-contre.

Photo n°2



2) Le Conseil Municipal a voté pour la mise en place des panneaux dès la première maison, afin de limiter la vitesse à 50km/h dès l'entrée du village.



Proposition préconisée par le Conseil Municipal

Photo n°3

#### Aménagement du rond-point et des passages piétons :

La D 968 est une voie de transit structurante du Département, classée en catégorie A. Elle accueille un trafic d'environ 9000 véhicules par jour.

Il a été décidé de rabaisser les haies en bordure de la route pour rendre plus visibles les passages piétons.

De même, la dangerosité de la trajectoire rectiligne entre Aiserey et Dijon est à étudier.

Plusieurs solutions existent : des bandes rugueuses, la rehausse du rond-point de 3 cm à 4 cm avec un net contraste de couleurs. Ces points sont inclus dans le sondage de démocratie participative.

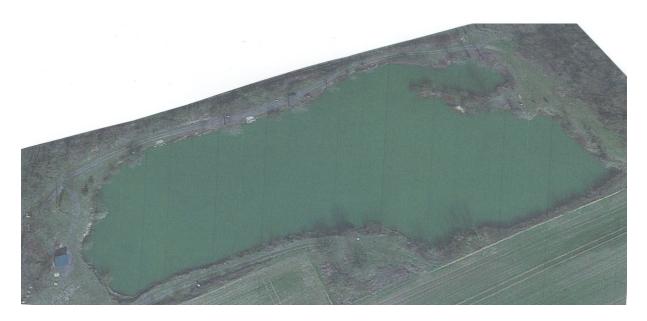
La réfection des peintures au sol sur les passages protégés est à demander au Conseil Départemental.



Photo n°4

Tous ces points d'aménagement vous sont proposés dans le sondage joint.

## L'étang "La Fontaine"



La municipalité a nommé un nouveau garde-pêche bénévole Jean Marc SOULIER, conseiller municipal, pour seconder Michael ZAVARELLA. Ils seront chargés de vérifier les cartes de pêche et le respect du règlement de l'étang.





Pour rappel, les cartes de pêche sont en vente au bureau de tabac situé 32 route de Dijon.

## Cartes de pêche

| Carte journalière                    | 9€  |
|--------------------------------------|-----|
| Carte annuelle pour les longecourois | 22€ |
| Carte annuelle pour les extérieurs   | 40€ |

La gratuité est accordée aux personnes longecouroises de plus de 70 ans.

## Civisme manquant, citoyen manqué

La municipalité est indignée par le manque de civisme de certains. Ils se conduisent de manière tout à fait « responsable », oui **RES-PONSABLE**, car ils sont tout à fait conscients de ce qu'ils font. Ils affichent ainsi leur mépris de leurs concitoyens.

À croire qu'ils ont jeté leur dignité à la poubelle!!





Ils ont la chance de vivre dans une commune verdoyante, agréable, où il fait bon vivre, mais détruisent eux-mêmes leur cadre de vie. Les conséquences de leur attitude vont bien au-delà du simple aspect visuel donné à nos voies.

Voilà un exemple de ce que l'on a pu retrouver devant la salle des fêtes et que nos employés ont dû ramasser :





#### Bricoler et jardiner chez soi

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils bruyants susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses...) ne peuvent être effectués que :

| Du Lundi au Vendredi      | Samedi                | Dimanche et jour férié |
|---------------------------|-----------------------|------------------------|
| 8h30 à 12h<br>14h30 à 19h | 9h à 12h<br>15h à 19h | 10h à 12h              |

#### Le savoir-vivre

D'une manière générale, il est important pour la vie sociale de notre village de respecter les règles de savoir-vivre, notamment :

- éviter les bruits de moteur excessifs et répétitifs en période diurne et nocturne.
- prendre toutes les mesures pour éviter les aboiements des chiens conformément à l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 16 juin 1999.
- ne pas laisser divaguer d'animaux sur la voie publique, ils doivent être tenus en laisse. Ceux potentiellement dangereux doivent être muselés.
- prendre les dispositions pour ramasser les déjections des animaux lors de leurs promenades quotidiennes. La municipalité a installé des poubelles avec sacs à cet effet.
- prendre les dispositions pour éviter les odeurs excessives et/ou anormales qui peuvent importuner le voisinage.
- respecter le stationnement des véhicules en utilisant d'abord les places dédiées dans chaque propriété et en se garant correctement sur les parkings extérieurs prévus. Les trottoirs ne sont pas des parkings.
- nettoyer les rues ou parties de rue salies par vos véhicules et remorques.
- l'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux habitants riverains de la voie publique. Ils sont tenus d'assurer le nettoyage, le déneigement et le désherbage des trottoirs sur toute la largeur et longueur de leur habitat.





## La participation citoyenne: "devenir acteur de la sécurité"

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, « Participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche sont :

- établir un lien régulier entre les habitants, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinage.



Pour cette action, toute personne intéressée doit prendre contact avec la Mairie par mail : longecourt.mairie@orange.fr

### Le SMICTOM

## Le smictom de la Plaine dijonnaise

#### L'ÉTABLISSEMENT

La Communauté de Communes a délégué la compétence Collecte et Traitement des ordures ménagères à un syndicat mixte, le SMICTOM, comprenant l'ensemble du territoire de la Plaine Dijonnaise mais aussi 4 communes de la Communauté de Communes Norge et Tille.

#### LES SERVICES

#### · Collecte des ordures ménagères en porte à porte

Les déchets OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) produits tous les jours et non recyclables, doivent être déposés en sac dans le bac à couvercle grenat.

Ne doivent pas être jetés dans ces bacs : tous produits dangereux (piles, produits chimiques, appareils électriques ou électroniques, ampoules, etc.), des gravats, des déchets verts, etc. et doivent être déposés en déchetterie.

#### · Collecte des bacs bleus de tri en porte à porte

La collecte de ces bacs a lieu tous les 15 jours. Consultez le calendrier de collecte pour connaître les dates de passage et surtout pour le report des jours fériés.

Sortez toujours votre bac la veille au soir!

#### Collecte du verre en apport volontaire

1 102 tonnes de verre ont été triées et recyclées en 2016. Cela a permis l'économie de 685 tonnes de sable, 585 m³ d'eau, 1179 MWh d'énergie et 344 tonnes de CO² en moins.

#### · Collecte des textiles en apport volontaire

Des points d'apports volontaires, en partenariat avec le Relais Bourgogne, ont été implantés sur le territoire pour la récupération et la valorisation des textiles, linge de maison, chaussures, etc.

Les textiles en bon état sont ensuite réutilisés et les plus usagés sont recyclés en isolation thermique.

Les points de collecte sont installés sur les communes d'AISEREY, BESSEY-LES-CITEAUX, FAUVERNEY, GENLIS, IZIER, LONGCHAMP, LONGEAULT-PLU-VAULT, LONGECOURT-EN-PLAINE, ROUVRES-EN-PLAINE, TART et VARANGES.







Retrouvez toutes les informations concernant le tri, l'accès aux déchetteries ou le compostage sur : www.smictom-plainedijonnaise.fr ou contactez-nous directement par téléphone : 03.80.37.84.85 ou par mail : secretariat@smictom-plainedijonnaise.fr

## Les professions libérales et les artisans

#### Cabinet infirmier

Corinne DEVILLIERS Stéphanie BRAIDOTTI 32 route de Dijon

Téléphone: 03.80.67.44.86

#### Kinésithérapeutes

Gilles MASSON Julie MAIRE

Thomas MATERA

7 impasse Sainte Sophie

Téléphone: 03.80.39.78.31

#### Magnétisme/Relaxation/ Sophrologie

Dominique PERRON

14 rue du Murot

Téléphone: 06.11.39.04.01

## Naturopathe Natur'Angel

Angélique PETITJEAN 4 route de Genlis Téléphone : 06.76.05.77.48

#### Beauté des pieds et des mains Perfect Nails

7 rue de l'Orme Téléphone : 06.72.08.37.16

#### Au Fil des Saisons Art floral

Delphine SEGUIN
6 rue Saint Didier 16.37

Au fil des saisons

Téléphone : 06.72.50.16.37

## Architecture Plug and Play

29 rue de la Fontaine Téléphone : 06.68.02.57.18

#### Chambres d'hôtes

Roland LEGOUZ DE SAINT SEINE 2 A rue du Château Téléphone : 03.80.39.84.96

#### Chambres d'hôtes

Arielle MERLE 22 rue du Murot Téléphone : 03.80.39.73.68

## Couverture

Claude ANDRE et Fils 2 A impasse du Roselet Téléphone : 03.80.39.89.48

#### Couverture

SALIGNON SARL 21 rue du Murot Téléphone : 09.61.48.96.27

### Maçonnerie

Ilkan ALAGOZ 3 rue du Meix Téléphone : 09.51.02.95.40

NAVALEMENT DE FACADE

## Plomberie/Chauffage

SARL JOLIBOIS Frères

2 rue Neuve
Téléphone: 03.80.39.84.96

### Plomberie/Chauffage/ Climatisation

ATEC 4 rue de la Fin du Bois Téléphone : 06.10.37.94.68

#### Pension féline

Le refuge des PaChats

Florence PERRON 14 rue du Murot Téléphone : 06.68.97.32.64

#### Electricité

32 bis rue du Moulin Téléphone : 03.39.05.10.39

#### Electricité

Art Elec 17 rue de la Fontaine Téléphone: 07.69.21.67.33

#### Ana D'Home

30 rue du Meix Téléphone : 06.98.89.12.52

## Les commerces

## LE CACTUS ROSE

#### Fleuriste Le Cactus Rose

32 route de Dijon Téléphone : 03.45.62.32.65

Horaires d'ouverture : Mardi à Samedi : 9h-19h Dimanche: 9h-12h

#### **Séduction Coiffure**

32 route de Dijon Téléphone : 03.80.39.75.63

Mardi à jeudi :
9h-12h/14h30-18h30
Vendredi: 9h-18h30
Samedi: 8h30-15h

### Boulangerie/pâtisserie PERRIGOT

39 route de Dijon Téléphone : 03.80.39.87.79

<u>Horaires d'ouverture :</u> Mardi à samedi : 4h30-19h30 Dimanche : 4h30-13h

#### **Boucherie ESNAULT**

11 rue de la Lieutenière
Téléphone : 03.80.39.88.42

<u>Horaires d'ouverture :</u>

Mardi à jeudi :
9h-12h/14h30-18h30

Vendredi: 9h-18h30

Samedi: 8h30-15h

#### Bureau de tabac

32 route de Dijon Téléphone : 03.80.39.89.98

Horaires d'ouverture : Lundi à vendredi : 6h-12h30/14h-19h Samedi: 7h-12h30/ 14h-19h Dimanche: 8h-12h30

#### **Séduction Institut**

32 route de Dijon Téléphone : 03.80.39.00.69

Mardi à jeudi :
9h-12h/14h30-18h30
Vendredi: 9h00-18h30
Samedi: 8h30-15h

#### **Restaurant Les Bons Mets**

43 route de Dijon
Téléphone: 06.81.85.66.01
Horaires d'ouverture:
Lundi et mercredi: 6h30-14h30
Mardi, jeudi et vendredi:
6h30-14h30 / 17h30-22h30
Samedi:

7h-14h / 17h30-22h30 Dimanche : 10h-14h30

#### **Auto école MG Conduite**

Téléphone : 09.86.14.30.16

Moraires d'ouverture : Conduite :

L<mark>undi à sa</mark>medi : 9h-19h Bureau :

Mardi à vendredi : 16h-19h Samedi : 10h-12h

#### **Garage Peugeot GANIER**

20 route de Dijon Téléphone : 03.80.39.88.69

Horaires d'ouverture : Lundi à jeudi : 8h-12h/14h-18h30 Vendredi: 8h-12h/14h-18h

#### Festins de Sébastien

20 rue du Moulin Téléphone : 06.80.96.45.31

## Solidarité/Social

Le Conseil municipal de Longecourt a mis en place un comité consultatif « Solidarité/Social ».

Le comité consultatif « Solidarité/Social » de la commune a été créé dans le but de proposer aux habitants un lien social et un apport de conseils et d'orientation en plus des demandes d'aides sociales.

Il souhaite poursuivre différentes actions comme le registre des personnes vulnérables et le plan Canicule, le repas des aînés, la création de liens intergénérationnels ou encore la création de lien social au sein de la commune, en instaurant des moments de convivialité : fête des voisins, 14 Juillet...

Certaines actions sont obligatoires, comme le registre des personnes vulnérables. Pour être inscrit dans ce registre, vous devez résider à Longecourt En Plaine et :

• être âgé de 65 ans et plus

- ou être âgé de 60 ans et plus avec une reconnaissance d'inaptitude au travail
- ou être en situation de handicap.

Si vous remplissez une des conditions, vous pouvez demander à la mairie de figurer sur le registre. La demande d'inscription peut se faire à tout moment par vous ou une personne digne de confiance. L'inscription se fait une fois ; il n'y a pas besoin de la renouveler tous les ans. Pour vous inscrire, rien de plus simple, il vous suffit de contacter la mairie et de remplir ensuite une fiche d'identification.

Ce registre permet une intervention auprès d'un public fragilisé en cas de déclenchement des plans comme lors des canicules, d'épidémies ou de catastrophes naturelles. Il donne aussi la possibilité au Maire ou à un membre du Comité de vous appeler pour prendre de vos nouvelles, en cas d'alerte.

De plus, le centre social de la Communauté de Communes s'engage, depuis quelques années, dans la prévention du vieillissement et la lutte contre l'isolement social auprès des personnes âgées du territoire de la Plaine Dijonnaise. Pour répondre à cet objectif, un service « Plaine écoute » va être créé pour maintenir une vie sociale des séniors. Ce service permettra de repérer, écouter et accompagner les personnes âgées isolées ou en risque d'isolement mais aussi de former des bénévoles aidant qui iront à leur rencontre.

Si ce nouveau service vous intéresse, vous pouvez contacter le Comité Solidarité/Social ou directement le Centre Social.

D'autres actions ont été voulues par ce Comité comme la mise en place d'un panier « produits locaux ». Nous vous le présenterons prochainement.

Accueil Solidarité Social 28 rue des Lilas 21110 GENLIS

Téléphone: 03.80.10.06.90

Centre Social 12 rue de Franche Comté 21110 GENLIS

Téléphone: 03.80.47.29.99

## Les informations pratiques

#### **MAIRIE**

2 rue du Moulin Tél: 03.80.79.10.10

Horaire d'ouverture: Mardi : 14h - 18h Mercredi: 14h - 19h



#### **AGENCE POSTALE**

**GROUPE SCOLAIRE** 

32 route de Dijon Tél: 03.80.19.27.30

Horaire d'ouverture: Mardi au Samedi : 9h - 12h



#### **SALLE POLYVALENTE « La Cerisaie »**

24 route de Dijon Tél: 03.80.39.85.38



16 rue du Moulin Tél: 03.80.79.11.05



#### **BIBLIOTHEQUE**

5 rue du Château Tél: 03.80.39.89.95

Heures d'ouverture: Lundi: 16h30 - 18h30

Mercredi: 16h30 - 18h30



## **DECHETTERIE**

Rue du Pré-Omer Tél: 06.78.06.80.52



#### **GENDARMERIE**

321 Rue du Vercors 21110 Genlis



Tél: 03.80.47.98.40

#### **COMMUNAUTE DE COMMUNES**

12 rue Ampère **21110 GENLIS** Tél: 03.80.37.70.12

Horaire d'ouverture : Lundi au Vendredi : 08h30 - 12h et 13h30 - 16h30



#### **TRESORERIE**

6 avenue de la 1ère-Armée-Française **21110 GENLIS** 

Tél: 03.80.37.70.53



Horaire d'ouverture: Lundi au Vendredi:

9h - 12h15

#### **SAUR**

Zone artisanale 21310 BELLENEUVE Tél: 03.80.68.22.21

Horaire d'ouverture: Lundi au Vendredi: 9h - 12h et 14h - 17h



Dépannage EDF 24h/24 : 09.72.67.50.21 Dépannage GDF 24h/24 : 08.00.47.33.33

En cas d'urgence, 3 défibrillateurs sont installés :

- à la salle polyvalente de la Cerisaie,
- sur la façade de la Grande Ferme,
- sur la façade de la Mairie (rue du Château).

#### Numéros urgences :

Police/Gendarmerie: 17 Pompiers: 18

SAMU : 15 Centre Anti-poison : 03.83.22.50.50

Ne pas oublier les informations sur :
- le panneau lumineux situé route de Dijon
- l'application PanneauPocket
- sur le site internet de la Mairie : www.longecourtenplaine21.fr

- sur le site Facebook : mairie de longecourt en plaine







**100 30** 

#### Vous avez entre 16 et 25 ans?

Soyez en règle au regard du service national!

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



|                                     | Calendrier de vos démarches  |  |
|-------------------------------------|--|--|
| Entre 16 ans<br>et 16 ans et 3 mois | Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. |  |
| A 16 ans 1/2                        | Créez votre compte sur www.majdc.fr dès réception d'un mail du Service National  |  |
| A 17 ans                            | 7 ans Vous êtes convoqué(e) à la Journée défense et citoyenneté.   |  |

#### QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?





## Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr?

- Pour changer la date et le lieu de votre JDC;
   Pour recevoir une convocation dématérialisée;
- Pour géo-localiser le site JDC;

  Pour retrouver votre attestation de participation.





Connectez-vous sur

## Mairies de Côte-d'Or équipées du dispositif de recueil des demandes :

- Auxonne
- Arnay Le Duc
- Baigneux Les Juifs
- Beaune
- Châtillon Sur Seine
- Chenôve
- Chevigny Saint Sauveur
- Dijon
- Fontaine Les Dijon
- Is Sur Tille
- Liernais
- Longvic
- Mirebeau Sur Bèze
- Montbard
- Nuits Saint Georges
- Quetigny
- Saint Seine L'Abbaye
- Semur En Auxois
- Sombernon
- Seurre
- Talant

## Jumelage: KENNEN SIE SPRENDLINGEN? CONNAISSEZ-VOUS SPRENDLINGEN?

SPRENDLINGEN est la ville allemande jumelée avec notre commune depuis 1964.

Après 2 ans de rencontres entre les édiles de Bourgogne et de Rhénanie-Palatinat, le maire de Longecourt en Plaine de l'époque, M. Henri FROCHOT, fit appel à son confrère de Genlis pour équilibrer le nombre d'habitants du jumelage, car Longecourt avec à peine 600 habitants était sous-dimensionné par rapport à Sprendlingen qui en comptait 3 500. Les 2500 habitants de Genlis et les 600 de Longecourt permettaient un rééquilibrage en matière de nombre d'habitants.

C'est ainsi que le 13 juin 1964, l'acte de jumelage fut signé à Sprendlingen, par les maires des 3 communes : M. Henri FROCHOT pour Longecourt, M. André PATOUILLET pour Genlis et M. Willy MEHLER pour Sprendlingen.

Le cinquantième anniversaire du jumelage a été célébré à Sprendlingen lors des rencontres de la Pentecôte de 2014.

Sprendlingen est une ville de 4 500 habitants située dans une région de collines couvertes de vignobles entre Mayence et Bingen, à quelque 580 km presque entièrement par autoroute depuis Longecourt. Un petit ruisseau, la Wiesbach, traverse la ville. Sprendlingen fait partie du district de Mayence-Bingen et de la Communauté de communes de Gensingen-Sprendlingen.

Son activité locale est majoritairement orientée sur la viticulture, et une unité de production de vins mousseux (Sekt) rayonne sur une dizaine de villages alentour.

Mais Sprendlingen est une commune résidentielle, car la majorité de ses habitants travaillent en dehors de la commune, souvent à Bingen, Mayence ou Bad-Kreuznach, voire jusqu'à Francfort, Coblence ou Cologne.

Cependant quelques industries se sont installées à Sprendlingen : installations de chauffage de serres, usine d'aménagements de campings-cars de la marque Euramobil. Depuis de nombreuses années, Sprendlingen s'est tournée vers la production d'électricité solaire grâce à l'installation d'un champ de capteurs d'énergie solaire de plus d'un hectare.

Les enfants fréquentent les écoles de Sprendlingen de la maternelle jusqu'au collège général ou professionnel. Pour leurs études en lycée et universitaires, ils doivent quitter la commune.

Sur le plan culturel et sportif, Sprendlingen s'est dotée très tôt d'une piscine, de terrains de sports et d'une salle de sports réaménagée ensuite en salle polyvalente. Une bibliothèque et un musée sur l'histoire locale, une salle de répétition de musique installée dans l'ancienne synagogue complètent les accès culturels.

Sprendlingen compte deux églises pour les cultes protestant et catholique.

Sprendlingen est accessible facilement grâce à l'autoroute A61 qui passe à 1 km de la ville et possède même une gare sur la voie ferrée de la Deutsche Bahn venant de Bingen et reliant Mayence. Des services de bus locaux desservent aussi la commune.

Sprendlingen est historiquement une très ancienne ville qui a célébré son 1250 ème anniversaire en 2017.

Les rencontres de jumelage ont lieu chaque année traditionnellement pendant le Week-End de Pentecôte en alternance entre Sprendlingen et Longecourt-en Plaine-Genlis.

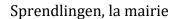
En 2019, les hôtes de Sprendlingen ont été accueillis officiellement à Longecourt à la salle de la grande ferme.

Les rencontres à Sprendlingen, Genlis et Longecourt en Plaine pour la Pentecôte en 2020 et 2021 ont été malheureusement annulées à cause de la pandémie de la COVID 19.

Il est à noter que les orchestres d'harmonie de Sprendlingen et de Genlis, ainsi que les sapeurspompiers entretiennent des liens de jumelages bien vivants. Les jumeleurs privés se font de plus en plus rares.

La municipalité souhaiterait un renouveau du jumelage par la participation d'habitants désireux de nouer des contacts très enrichissants avec des familles et de mieux connaître ainsi nos voisins. Si le cœur vous en dit, faites-vous connaître à la mairie.

Daniel GEORGES







Vue sur Sprendlingen depuis le Wissberg

### **Associations**

#### \* Club de l'Amitié:

Le printemps est arrivé et l'été approche... Les mesures sanitaires persistent et il n'y a aucune réunion en intérieur possible actuellement.

La nécessité de se réunir pour une Assemblée Générale est toujours présente. Elle sera mise en place dès que possible et vous serez prévenus des dates, de même qu'une date de réouverture des activités.

Notre demande de remplacement de poste de Présidente n'a pas été concluante et il conviendra de renouveler l'ensemble du bureau en Septembre 2021. La section bouliste a repris son activité . Les rassemblements en extérieur par groupes de six personnes sont autorisés, avec port du masque.

N'hésitez pas à contacter les membres du bureau dont vous êtes proche: Mesdames MAIRE, RUI-NET, PROST ou Messieurs BOLLE et FICHOT. La question est le devenir du Club de l'Amitié..... Prenez soin de vous.

Le club de l'Amitié se distingue. L'équipe composée de Gilles DUXIN, Fabrice LOIODICE et Philippe RICHARD, représentant l'Union régionale Bourgogne-Générations Mouvement, a participé au 21e National de pétanque à Port-Barcarès du 22 au 25 septembre 2020. Ils ont assuré une belle prestation jusqu'en demi-finale où ils se sont inclinés face à une équipe de Valence d'Agen, déjà cinq fois finaliste de ce concours les années précédentes avec deux victoires inscrites à leur palmarès. La Bourgogne a été dignement représentée cette année



puisqu'il faut saluer, également, la superbe victoire en finale de nos amis du club de l'Amitié de Tart. Bravo à tous les compétiteurs et rendez-vous l'année prochaine... si tout va bien!

#### \* Rando Longecourt:

Notre association, RANDO LONGECOURT, comme toutes les associations, a été perturbée par les conditions sanitaires imposées dans le cadre de la lutte contre la COVID 19.



Après une reprise des randonnées de Septembre jusqu'au 20 Octobre 2020, le deuxième confinement a stoppé net nos activités.

La réglementation s'appliquant aux clubs sportifs ne nous a pas permis de randonner en groupe avec la convivialité que nous connaissions et qui nous manque.

Cependant, le conseil d'administration a pu se réunir en respectant les gestes barrières afin de faire le point des possibilités de reprise des ran-

données.

L'arrivée de la 3ème vague de la COVID 19 au printemps a définitivement mis en sommeil l'association jusqu'à la reprise espérée pour Septembre 2021. Si les conditions sanitaires le permettent, nous espérons pouvoir réunir l'Assemblée Générale mi-septembre et aussitôt que possible reprendre les randonnées.

Nos sorties se déroulent les mardis après-midi à partir de 13h15 (10 km env.). De temps à autres, nous organisons des randos sur une journée, dans un rayon de 150 km.

Une marche au profit du Téléthon, sans difficulté et ouverte à tous, est organisée en décembre.

Notre section, basée sur la convivialité et le partage, n'a pas pour but la compétition mais le plaisir de marcher en bonne compagnie. Merci à nos adhérents qui ont continué à soutenir le club en versant leur modique cotisation annuelle.

#### \* OMCL:

Cher public,

Notre gouvernement a finalement posé le cadre sanitaire dans lequel les festivals devront s'organiser : toutes les personnes doivent être assises, sans buvette ni restauration.

Suite à ces annonces, nous nous sommes tout d'abord laissés le temps d'étudier la faisabilité du Rock en Plaine. Nous vous retranscrivons de manière assez brute les interrogations des membres de notre association à notre dernière réunion.



Personnes assises. Sur gradin ? Nous n'en avons pas la place ni les moyens. Sur chaise ? Où en trouver ? Au sol ? Faudra-t-il nous munir d'une armée d'agents de sécurité si notre public, emporté par les musiques de ses artistes favoris, ne respecte pas les consignes ?

Quelles conséquences pour les organisateurs le cas échéant ? Pas de buvette, ni de restauration ? Avons-nous la responsabilité de garantir les règles sanitaires et de distanciation sociale en tout lieu ? Quid des règles sur les parkings ? Sur le camping ? D'ailleurs, pouvons-nous seulement en réaliser un ?

Soyons clair, nous ne critiquons aucunement la pertinence du protocole sanitaire mis en place, nous n'avons pas la compétence pour juger si celui-ci est trop strict ou non. Mais en notre qualité d'organisateur de spectacle, nous pouvons affirmer que celui-ci n'est pas suffisamment clair pour les festivals en plein air.

Enfin, l'idée que nous nous faisons de notre festival ne peut s'accommoder de tant de restrictions sur votre capacité à jouir de la musique, des retrouvailles entre amis, des possibilités de rencontres et de lâcher prise en ce milieu de mois de juin, après une année si dure pour toutes et tous.

A la lecture de ces questionnements, vous l'avez sans doute compris, il subsiste à ce jour trop de zones d'ombre pour nous permettre d'engager sereinement la responsabilité financière et morale de l'association.

C'est pourquoi nous avons voté, avec un immense regret, l'annulation de la prochaine édition Rock en Plaine. Comme l'année dernière, nous souhaitons reporter l'intégralité des artistes programmés pour la prochaine édition.

Nous pensons à vous cher public, artistes, bénévoles, en attendant ces jours meilleurs où nous pourrons nous retrouver, chanter, danser et faire la fête, restez motivés! **RDV les 17 et 18 juin 2022!** Éventuellement, si l'évolution sanitaire évolue sérieusement dans le bon sens, il nous sera encore possible de percuter et mettre en place si c'était le cas, car tout le monde est en attente d'une édition light courant août, septembre.

#### \* Longecourt-En-Danse

Les cours de danse de salon ont repris comme prévu le lundi 14 septembre 2020 à la salle polyva-



lente de la Cerisaie sous la conduite de Jean-Alain, notre formateur, aux horaires suivants :

18h30 – 19h30 : Cours pour débutants 19h35 – 20h35 : Cours pour initiés 20h40-21h40 : Cours pour confirmés

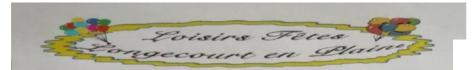
Les cours se sont arrêtés le lundi 19 octobre 2020, jour de notre Assemblée générale au cours de laquelle le bureau a été reconduit.

Aujourd'hui, une trentaine de personnes est inscrite et attend avec impatience la reprise des cours qui ne pourra se faire qu'avec un accord officiel.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Marie-Laure JACQUES tel: 06 42 42 36 08 Martine VUILLEMOT tel: 06 74 59 83 55

Courriel: longecourt.en.danse@orange.fr



#### \* Loisirs Fêtes

Contacts

Josiane : 0380397840 Sylvic : 0380791904

Facebook: Loisirs Pêtes Longecourt



En septembre, retrouvous nous!



26/09/2021 Vide grenier avec OMCL



Toute l'équipe de Loisirs Fêtes vous dit "A très bientôt"



04/12/2021 Journée libre au Marché de Noël





24/12/2021 Arrivée de Père Noël

#### \* Les Rendez-vous 'Images Plaine Nature'



La 10<sup>ème</sup> édition des rendez-vous 'Images Plaine Nature' a été un succès tant au plan de la qualité des expositions (retour des visiteurs) que de la fréquentation, puisque pas moins de 1 100 visiteurs sont venus nous rendre visite à la salle de la Cerisaie, dont les enfants des écoles de Longecourt.

Pour les raisons sanitaires, que l'on connaît, notre salon a été l'un des rares salons photos à avoir eu lieu en 2020. Malheu-

reusement, pour les mêmes raisons, nous n'avons pas pu organiser l'édition 2021 et pour d'autres raisons, les travaux de la salle de la Cerisaie, prévus à partir de septembre et malgré la recherche de solutions de remplacement, nous ne pourrons pas non plus assurer l'édition 2022.

## Nous espérons vous donner rendez-vous en février 2023 pour la $11^{\rm ème}$ édition des rendez-vous 'Images Plaine Nature'

Refuge LPO – Etang 'la fontaine'

<u>Les orchidées :</u> Mai et juin sont les deux mois favorables à la floraison des orchidées. Il y a 4 espèces sur le site. Les plus visibles sont:

#### l'orchis bouc

(Himantoglossum hircinum ) et



l'orchis pyramidal. (Anacamptis pyramidalis)



Cette année de nouvelles protections ont été mises en place pour délimiter les différentes stations de ces espèces sur le site avec des panonceaux de présentation :





Dès l'apparition des premières feuilles, un premier comptage des pieds de ces deux espèces a été fait : environ 70 pieds ont été répertoriés. Malheureusement, avec les conditions climatiques, sécheresse et gel, de ces dernières semaines, beaucoup ont d'ores et déjà disparu.

**%** 

La troisième espèce est **l'oprhys abeille** (Ophrys apifera), mais qui ne fleurit pas tous les ans.

La quatrième espèce est beaucoup plus discrète et pousse en milieu forestier. On en trouve sur le site dans la partie boisée entre l'étang et le canal, c'est la **listère à feuille ovale** (Neottia ovata).

#### Merci de ne pas cueillir ces fleurs

(Photos : © M. Bailly)

Si vous souhaitez des renseignements sur l'association et ses activités ou sur les thèmes abordés dans cet article, vous pouvez consulter le blog de l'association <a href="http://www.imageplainature.onlc.fr/">http://www.imageplainature.onlc.fr/</a>

ou contacter M. Bailly <a href="michel.bailly21@gmail.com">michel.bailly21@gmail.com</a>

#### \* Tradi-danses Longecourt

L'atelier tradi-danses de Longecourt vous accompagne dans la pratique des danses de différentes régions de France et d'autres pays. Pas de costume, pas de spectacle (nous ne sommes pas un groupe folklorique), juste le plaisir de se retrouver et de partager des pas et des chorégraphies simples.



Nous avons pu commencer cette année scolaire en présentiel dans le respect des gestes barrières (en modifiant les danses pour les pratiquer sans contact et masqués).

Avec le confinement, très rapidement, il n'a plus été possible de nous retrouver pour nos ateliers. À la place, chaque mardi, un mail envoyé aux adhérents de l'association proposait de découvrir ou de travailler les pas de différentes danses. Retrouvez le programme de ces danses à distance sur notre site : <a href="http://tradi-danses.org/">http://tradi-danses.org/</a>

Comme toutes et tous, nous espérons pouvoir nous retrouver pour danser ! Les ateliers Tradidanses se déroulent chaque mardi de 20h30 à 21h45 à la salle des fêtes de la Cerisaie. Nous annoncerons la reprise sur notre site web et par affichage sur le panneau lumineux de la municipalité.

Pour la prochaine année, si cela s'avère possible, nous organiserons notre printemps du folk (stages musicaux et/ou bal folk) le 19 ou le 26 mars 2022.



Pour plus d'informations :

Bernard GUGGER - 03 80 72 63 02 - http://tradi-danses.org/

Mail: contact@tradi-danses.org

## Elections départementales et régionales



Les scrutins des élections départementales et régionales auront lieu :

- le dimanche 20 Juin 2021, pour le 1<sup>er</sup> tour
- le dimanche 27 Juin 2021, pour le 2ème tour.

Le bureau de vote se tiendra:

Salle de La Grande Ferme – 32 Route de Dijon de 8h à 18h.

Nous vous rappelons que tout électeur devra présenter une pièce d'identité en cours de validité (ou expirée depuis moins de 5 ans) et sa carte d'électeur.

En raison des restrictions sanitaires, le déroulement de ces deux scrutins devra respecter le protocole sanitaire suivant :

#### Chaque électeur devra :

\* porter un masque

\* se munir de son propre stylo

\* se laver les mains à l'entrée et à la sortie du bureau

(du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition)

L'accès à la salle de la Grande Ferme sera limité à 6 électeurs.

Pour permettre le respect des distanciations physiques, l'accès à d'autres personnes pourra être refusé.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter l'ensemble de ces règles afin que ces opérations se déroulent le mieux possible.